

DROITS REELS SUR BIENS IMMOBILIERS A CEDER SUR LE TERRE-PLEIN PORTUAIRE DE NOIRMOUTIER-EN-L'ILE



FRENCH BOAT
MARKET

PROCEDURE :

LJ : SASU FRENCH BOAT MARKET

JUGEMENT DE LJ : 11/03/2025

MANDATAIRE JUDICIAIRE : SELARL GM

CONTACT : Téléphone : 04.92.28.03.94

Courriel : etude@mj-gm.fr

Vente au visa de l'article L.642-19 du Code de commerce (Liquidation Judiciaire) dans le cadre de l'appel d'offre de la CCI DE VENDEE pour l'octroi d'autorisations d'occupation sur le terre-plein portuaire ouest du domaine public maritime de l'Herbaudière à Noirmoutier en L'Ile.



Le dossier de candidature pour une autorisation d'occupation de ces surfaces et l'acquisition des droits réels portant sur les bâtiments est à demander par écrit :

betty.sellier@vendee.cci.fr

ou

Chambre de Commerce et d'Industrie

Pôle Maritime

16, Rue Olivier de Clisson

CS10049

85002 LA ROCHE SUR YON

DESIGNATION DES DROITS REELS :

DESTINATION ACTUELLE DES LOCAUX : Construction de bateaux de plaisance. Négoce, import, export, distribution, promotion (...)

LOCALISATION : sur le domaine portuaire de l'Herbaudière :

- Entre le Port de plaisance, et le camping municipal (est/ouest)
- Entre l'océan et le centre-bourg de l'Herbaudière (nord/sud)
- Le terre-plein portuaire est à proximité d'un quartier fortement urbanisé, très fréquenté en saison estivale
- Le port est interdit à toute personne non-usager portuaire
- Le terre-plein se situe à l'ouest du bassin portuaire

ALLOTISSEMENT :

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée est gestionnaire du domaine public maritime à l'Herbaudière. A ce titre, elle propose l'attribution de trois espaces sur le terre-plein portuaire.

Les surfaces à attribuer sur le terre-plein portuaire représentent un total de 2 716m² répartis en 3 lots.

Superficie m ² AOT	m ² bâtis	m ² terrain nu
987 m ²	922 m ²	65
460 m ²	460 m ²	0
1 269 m ²	1200 m ²	69

Conformément à l'article L. 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques la CCI met en œuvre des modalités de publicité et de mise en concurrence.

CONDITIONS POUR FAIRE OFFRE SUR LES DROITS REELS :

DELAI : Jusqu'au 25 juillet 2025 à 15 h à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la ROCHE SUR YON dans le cadre de la candidature pour l'octroi d'autorisations d'occupation sur le terre-plein portuaire.

PRIX MINIMUM POUR LES DROITS REELS :

AOT	Valeur MINIMUM
987 m ²	109 021 €
460 m ²	50 810 €
1 269 m ²	140 169 e

PIECES A TRANSMETTRE :

- Attestation bancaire de financement de l'acquisition envisagée,
- Versement d'un chèque de banque de 10% du prix, conservé par la liquidation judiciaire en cas de défaillance de la part de l'acquéreur une fois la vente parfaite.
- Copie de la pièce d'identité de la personne physique acquéreuse ou des dirigeants de la personne morale acquéreuse,
- Extrait d'immatriculation et statuts de la personne morale acquéreuse,
- Attestation d'absence de lien de parenté ou d'alliance avec les dirigeants et associés de la SASU FRENCH BOAT MARKET

L'ensemble des frais, honoraires et droits relatifs aux actes et formalités de cession des droits réels est à la charge de l'acquéreur retenu.